

prendra également part à des entretiens bilatéraux avec ses homologues de plusieurs membres et de partenaires du dialogue de l'ANASE.

Depuis que le Canada est devenu l'un des partenaires du dialogue avec l'ANASE en 1977, les relations bilatérales n'ont cessé de se développer pour s'étendre au commerce, aux investissements, aux échanges culturels et universitaires, et à la coopération dans les domaines de la sécurité, de l'environnement et du développement. Le Centre Canada-ANASE, créé en 1989 à Singapour, améliorera les relations dans ces domaines et d'autres, tout en aidant le Canada à réagir plus efficacement au développement rapide de la région de l'ANASE.

Durant son séjour à Kuala Lumpur, M^{me} McDougall signera avec le Prince Mohamed du Brunei Darussalam, le partenaire actuel du Canada au sein de l'ANASE, trois Protocoles d'entente dont la valeur totale est de 24 millions de dollars. Préparées par l'Agence canadienne de développement international, les ententes ont trait à trois projets de coopération dans les secteurs des sciences marines, de la pêche et de l'énergie solaire.

L'ANASE comprend le Brunei Darussalam, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande.

- 30 -

Pour plus de renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874